Marennes Hiers-Brouage & Vous

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE NOUVELLE - N° 38 - mars-avril 2023

Coup de projecteur sur
l'éclairage public

Rue Foch,
avant-après

La dynamique
du **centre-ville**

Démocratie locale
le vote est ouvert !

édito

Claude Balloteau, entourée de l'équipe municipale et des nouveaux habitants le 28 janvier dernier à l'Estran

Chères habitantes et chers habitants de Marennes-Hiers-Brouage,

Je suis heureuse de vous retrouver en cette veille de printemps avec une nouvelle édition que je l'espère, vous parcourrez avec intérêt. Au travers de ces pages, nous attachons de l'importance à vous présenter aussi simplement et clairement possible les actions en cours, les dossiers ou les sujets parfois complexes. Gérer une collectivité, c'est s'investir au quotidien pour la commune, pour les habitants, pour rendre un service public de qualité, pour prendre des décisions qui nous semblent les meilleures dans l'intérêt de Marennes-Hiers-Brouage.

J'entends parfois ici ou là, des contre-vérités, des affirmations assénées avec assurance concernant tel ou tel sujet. Lorsqu'il s'agit de projets importants, les choix qui sont faits sont toujours le fruit de la réflexion qui implique le temps de l'écoute, le temps de la considération d'avis différents, le temps de la co-construction. C'est la démarche qui sous-tend notre action : plutôt que d'imposer des décisions de manière descendante dont la réussite est incertaine, nous préférons dialoguer pour arrêter un projet co-construit et partagé. Avoir une stratégie c'est d'abord avoir une vision, un objectif qui est ensuite affiné avec les acteurs qui sont concernés ou impactés au quotidien. Cette approche implique nécessairement des négociations, des compromis et des consensus qui donnent lieu à la fin, à un arbitrage puis une décision. C'est exactement ce que nous mettons en œuvre pour les projets issus de la démocratie locale, le projet de réaménagement intérieur du marché couvert, le projet de tiers lieux ou la concertation scolaire.

Vous découvrirez notamment dans ce numéro, un point sur l'éclairage public, la présentation de deux nouveaux commerces en centre-ville à qui je souhaite la bienvenue, les spectacles de l'Estran, le programme de la médiathèque et d'autres sujets tout aussi intéressants.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre magazine ainsi qu'un printemps épanouissant !

Votre maire,
Claude Balloteau

sommaire

Actualités
Enfin les vœux ! p.3

Travaux
Rue Foch, avant - après . . . . . p.4 et 5

Vie quotidienne
Coup de projecteur sur l'éclairage public . . . p.6

Espaces publics
Le mobilier urbain se fait remarquer p.7

Vie locale
Nouveaux habitants, une matinée de bienvenue p.7

Urbanisme
Déclaration préalable ou permis de construire ? P.8

Vie économique
Le camion Google est de retour ! p.9

Francophonie
La francophonie se fête, c'est FrancoFiesta ! . . p.9

Conseil municipal . . . . . p.10 et 11

Tribunes libres p.12

Vie économique
La dynamique du centre-ville p.13

Culture
Mémoire(s) d'Olympia, l'histoire d'un mythe p.14
BPM, un moment de poésie délirant ! p.14
L'Actu de la médiathèque p.15

Démocratie locale
Le vote est ouvert ! p.16

Solidarité
Pause Évasion : prendre du temps pour soi . p.16

Agenda mars avril p.16

MARENNES HIERS-BROUAGE - INFOS
Directrice de publication : Claude Balloteau - Rédaction : service communication - Crédits photo : Ville de Marennes-Hiers-Brouage, Hiers Brouage Image Club page de couverture avec nos remerciements

Distribué par ADCR Services
Agence : SEVcommunication - Impression : Imprimerie Rochelaise - Tirage : 3 700 exemplaires sur papier recyclé IMPRIM'VERT
Dépôt légal : ISSN2727-9049

Retrouvez toute l'actu sur le site Internet de la ville :
marenneshiersbrouage.fr

Enfin les vœux !

Pour la première fois depuis le début de son mandat, Claude Balloteau a adressé ses vœux à la population, le 9 janvier dernier. Un moment important pour expliquer les projets en cours et à venir.

Claude Balloteau avec Jean-Marie Petit et les conseillers municipaux

Une centaine de personnes s'est réunie au Centre d'animation et de loisirs pour cette cérémonie des vœux. La première pour Claude Balloteau et Jean-Marie Petit qui, en raison des restrictions sanitaires liées aux Covid-19 n'avaient pu se prêter à l'exercice depuis leur élection en octobre 2020. Hommage a d'abord été rendu aux bénévoles mobilisés pour la vaccination et applaudis par l'assistance. *« Je souhaite que nous remerciions très chaleureusement tous les intervenants, les professionnels de santé, les bénévoles et en particulier les bénévoles du Don du Sang, dont Raymond Ledœuff qui nous a quittés ».*

> **« Je rappelle que le montage d'un projet implique du temps, celui de la réussite. »**
>
> **Claude Balloteau**
> Maire de Marennes-Hiers-Brouage

Quelques projets qui seront commencés en 2023, ont été listés : la réfection de la dernière tranche de la rue Etchebarne pour une circulation adaptée à tous les véhicules qui l'empruntent, l'accès au quartier de La Marquina depuis la rue du Docteur Roux avec la mise en service d'un *« carrefour-plateau »*, la mise en place d'une zone 30 concernant le centre-ville ainsi que les rues de la liaison inter-écoles, les travaux préalables à la reconfiguration de l'îlot Fradin, l'installation du City Stade, l'aménagement du bâtiment de l'ancienne Coop et l'ouverture de la micro folie. Un dossier important : celui du centre d'animation et de loisirs vétuste et vieillissant pour lequel des réflexions de déplacement sont en cours. Après avoir souligné le nouveau souffle apporté par la démarche innovante de la démocratie locale, Claude Balloteau s'est tournée vers les associations *« très diverses, aux activités très variées »* qui *« apportent du dynamisme à la ville. Chacune, chacun peut trouver une activité et y participer et ce, grâce à l'investissement de tous leurs bénévoles que je tiens à saluer »*. Un soutien a été apporté aux agents de la ville qui ont fait l'objet de propos offensants : *« Enfin, j'entends souvent dire que rien n'avance à Marennes-Hiers-Brouage et je tiens à m'inscrire en faux. Je rappelle que le montage d'un projet implique du temps, celui de la réussite. Depuis deux ans et demi de ce mandat, le rythme est soutenu. Les élus s'impliquent quotidiennement et forment avec tous les agents de la ville une véritable équipe dynamique et efficace au service de chaque citoyen de la ville. Je tiens ce soir à remercier publiquement tous les agents de la ville pour leur travail au quotidien et répéter qu'ils ont tout notre soutien. En effet, il arrive que le personnel communal soit la cible de critiques négatives et même si la parole est libre, les propos vindicatifs ne sont pas de mise à leur encontre »*. Le discours s'est achevé avec une très belle citation de Jacques Brel : *« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir, et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer, et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences, je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlisement, à l'indifférence, aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable »*. Chacun a poursuivi la soirée autour d'un buffet, dans une ambiance conviviale.

Rue Foch avant - après

Après plusieurs mois de travaux, la rue du Maréchal Foch a été réouverte à la circulation le 26 décembre dernier. Nous avons alors découvert les cheminements pour les transports et les différents traitements de béton qui matérialisent les accès piétons et routiers.

AVANT

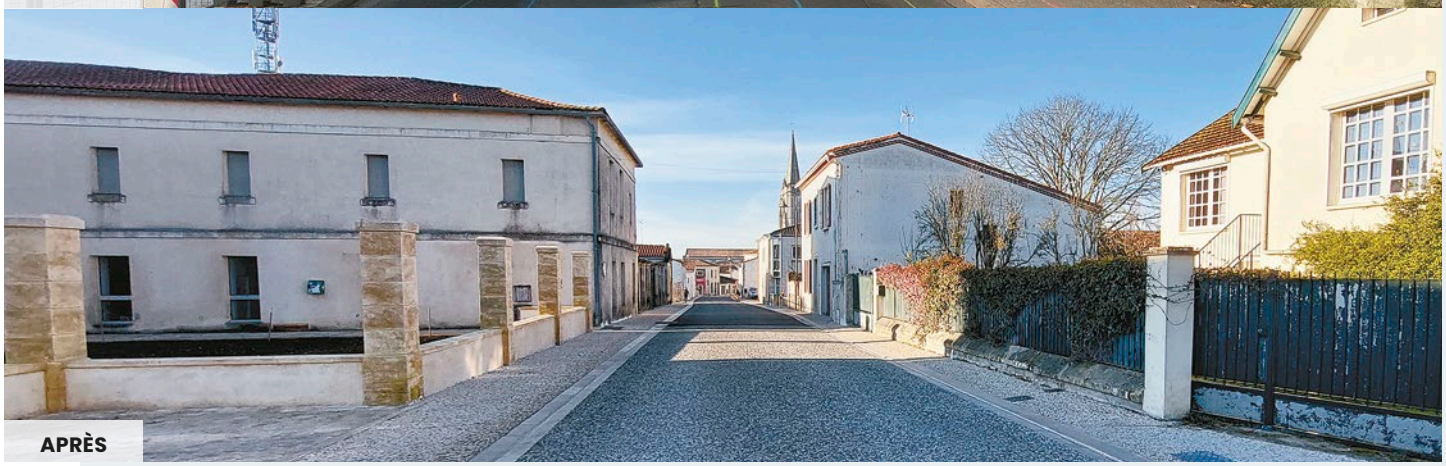

APRÈS

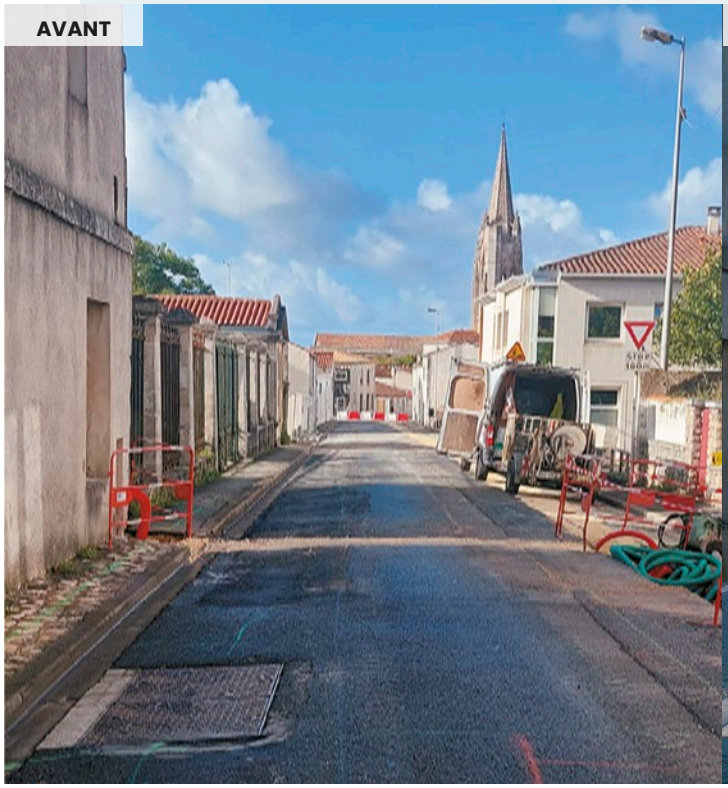

AVANT

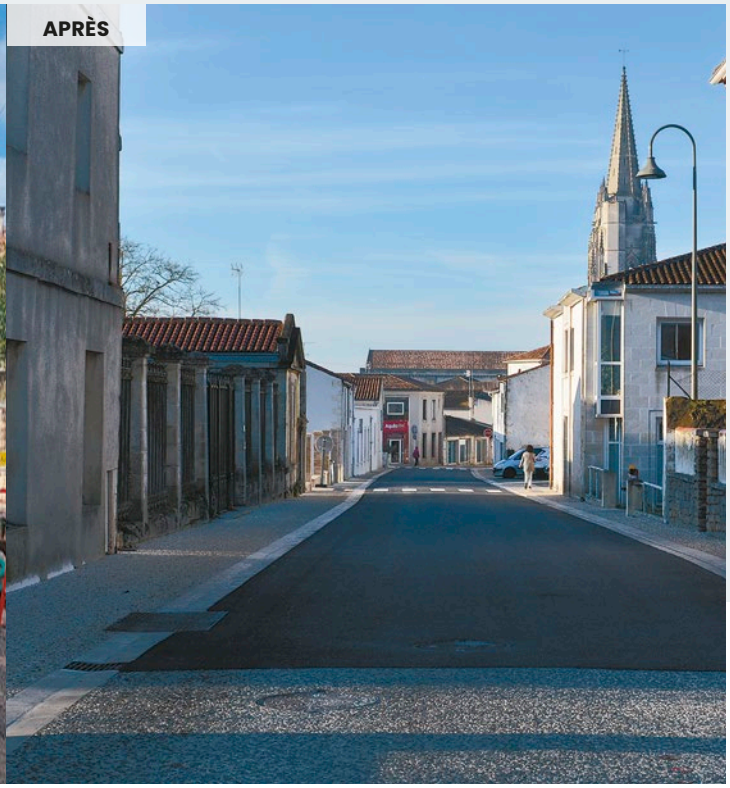

APRÈS

AVANT

APRÈS

AVANT

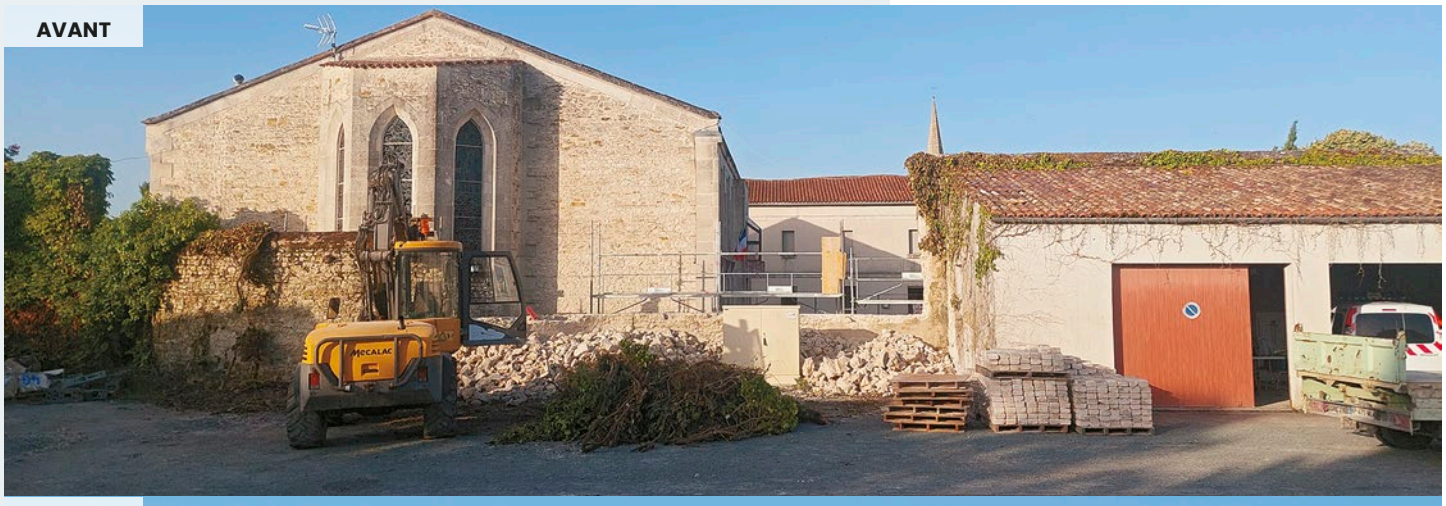

APRÈS

Coup de projecteur sur l'éclairage public

Comment fonctionne l'éclairage public ? Pourquoi certains points lumineux ne s'éteignent pas ou ne s'allument pas ? Qui gère les dysfonctionnements et quels sont les délais d'intervention ? Éclairage sur un sujet de sécurité et de confort des habitants.

Sur le domaine public

1 500 points lumineux ou candélabres sont répartis sur le territoire communal. Ceux qui sont positionnés sur le domaine public sont gérés par le Syndicat d'Électrification et Équipement Rural. C'est donc le SDEER qui gère pour le compte de la commune, l'éclairage public c'est-à-dire l'entretien, les réparations et les remplacements des ampoules par des leds. Lorsqu'un éclairage ne fonctionne pas, l'entreprise mandatée par le SDEER intervient en général une journée par semaine. Il faut savoir que dans le contexte actuel, certaines réparations ne peuvent être réalisées rapidement. Il ne s'agit pas toujours d'un simple changement d'ampoule, mais de matériel de remplacement qui nécessite des délais de livraison importants de plusieurs semaines à plusieurs mois.

Sur le domaine privé

À côté de l'éclairage public, il y a l'éclairage situé sur le domaine privé, comme l'hôpital, les logements des résidences de l'Acadie, des Grossines gérés par Habitat 17 et sur lequel le SDEER ne peut intervenir. En cas de dysfonctionnement, le problème est géré au niveau du propriétaire. Pour autant, la commune entreprend les démarches administratives pour intégrer dans le domaine public certains lotissements, ce qui représente environ 5% de l'ensemble des points lumineux. Sur ces lotissements en question, les services techniques ont été amenés à intervenir directement en décembre suite à la panne électrique impromptue du 30 novembre dernier qui a provoqué la panne de l'éclairage. La mairie a alors fait appel à une entreprise pour réparer l'éclairage public à ses frais.

Les cas particuliers

Mi-janvier, un contrôle général de l'éclairage public a été réalisé de nuit par les techniciens. Il s'est avéré que l'extinction des feux fonctionnait sur 93% des points lumineux hormis sur certains secteurs tels que La Cayenne, le jardin public, la rue de La Boirie qui sont pris en charge par les services techniques pour les réparer.

L'éclairage public, comment ça marche ?

Un candélabre ne s'éteint pas et ne s'allume pas avec un interrupteur comme un éclairage d'intérieur. Tous les points lumineux sont reliés à des horloges astronomiques programmables qui permettent de réguler les horaires d'extinction et d'allumage : extinction de 22h00 à 6h30 en hiver et de minuit à 6h30 l'été dans un souci d'économie d'énergie. Il peut arriver que certains quartiers ne s'éteignent pas ou ne s'éteignent pas à l'heure. Lorsque cela se produit, le matériel de remplacement est en commande ou le diagnostic est en cours.

1500 candélabres jalonnent la commune

Signaler une anomalie

Les services techniques sont attentifs au bon fonctionnement des 1 500 points lumineux. Mais vous pouvez nous aider ! Certaines pannes peuvent échapper à leur vigilance c'est pourquoi, vous pouvez vous aussi, contribuer au bon fonctionnement de l'éclairage public pour la sécurité et le confort de tous. Si vous êtes témoin d'une panne ou d'une anomalie, prévenez les services techniques qui feront le nécessaire auprès du SDEER ou directement. Deux moyens sont possibles : remplir le formulaire en ligne en renseignant le numéro du lampadaire défectueux ou écrire à *secretariat.dst@marennes.fr*. Le problème sera alors traité selon la procédure décrite plus haut avec des délais plus ou moins longs en fonction des pièces à commander.

Formulaire en ligne: marenneshiersbrouage.fr, rubrique « mes démarches » → « éclairage public »

espaces publics

Le mobilier urbain se fait remarquer

La Ville conduit un programme d'investissement pour l'implantation de mobiliers urbains sur trois ans. Un budget de 90 à 100 000 € pour renforcer l'équipement du territoire communal en bancs, porte-vélos et poubelles.

100 000 € environ sur trois ans pour développer le mobilier urbain

Ils font partie intégrante de l'espace public sans que nous y prêtions une particulière attention. Les bancs, poubelles, porte-vélos, plots, etc., appelés mobilier urbain, sont des équipements fonctionnels qui aménagent l'espace, le sécurisent, confèrent une dimension de propreté, d'embellissement, de détente et d'intimité. Pour renforcer le parc du mobilier urbain déjà existant et répondre aux différents besoins exprimés par les habitants, la Ville a décidé de consacrer un budget d'environ 100 000 € sur trois ans. *« Dans les prochaines semaines, ce sont 23 bancs, 8 poubelles, 6 distributeurs de sacs pour chiens et 23 porte-vélos qui seront installés pour un montant de 32 000 € »*, précise Alain Bompard, adjoint aux travaux et à la propreté. *« Il faut savoir que le mobilier urbain est très coûteux. Par exemple pour donner un ordre d'idée, la gamme du banc choisi coûte 524 € HT et une poubelle 467 € HT. C'est la raison pour laquelle, nous avons opté pour un étalement de l'investissement sur trois années »*. L'implantation des différents mobiliers fait l'objet d'une étude en commission urbanisme pour valider chaque emplacement.

vie locale

Nouveaux habitants, une matinée de bienvenue

Après deux années de pandémie, la Municipalité a pu réunir les nouveaux habitants à l'Estran. Une matinée pour leur présenter la ville, les délégations et les projets du mandat.

Une quarantaine d'habitants avait répondu présent ce samedi 28 janvier. C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que Claude Balloteau, maire, les a accueillis à l'Estran dans un format inhabituel, mais adapté à la situation post covid. *« Pendant deux ans, nous n'avons pu accueillir les nouveaux Marennais en raison des restrictions sanitaires. Compte tenu du grand nombre d'arrivées, nous n'avons pu proposer la traditionnelle visite guidée du centre-ville »*, précise Claude Balloteau. *« Nous avons donc mis en place une visite virtuelle qui nous a permis de présenter les principaux équipements sportifs, culturels et les services publics importants. C'est un moment privilégié pour l'équipe municipale de créer le contact avec ces nouveaux arrivants, de leur souhaiter la bienvenue et de leur dire qu'ils ont fait le bon choix. J'espère que ces instants de proximité ont été appréciés par tous »*. Philippe Lutz qui représentait Jean-Marie Petit, maire délégué, a présenté Hiers-Brouage avant que les adjoints n'exposent les missions de leur délégation respective ainsi que les grands projets programmés d'ici la fin du mandat. La matinée s'est poursuivie à la médiathèque avec une visite de l'équipement puis s'est achevée autour d'un moment convivial.

Pour recevoir une invitation à la prochaine réception des nouveaux arrivants, merci de vous faire connaître en remplissant le formulaire sur marenneshiersbrouage.fr, rubrique « mon quotidien ».

Accueillis à l'Estran, les nouveaux arrivants ont pu rencontrer les adjoints

Déclaration préalable ou permis de construire ?

Les autorisations d'urbanisme sont des formalités obligatoires, préalables à la réalisation de constructions nouvelles, de travaux sur constructions existantes, des changements de destination et des travaux d'aménagement. Rien de plus explicite qu'un schéma pour vous présente globalement, les différents travaux soumis à permis de construire et ou déclaration préalable.

DP: Déclaration Préalable
PC: Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture): DP
Auvent, préau
• < 5 m²: aucune formalité
• < 20 m²: DP
• > 20 m²: PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m²: aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m²: DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX: DP

FAÇADE, RAVALEMENT, ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR: DP

CRÉATION FENÊTRE, MODIFICATION DES OUVERTURES ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES: DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface: aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m²: aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m²: DP
• Surélevée eUou avec fondations profondes > 20 m²: PC

GARAGE
• < 5 m²: aucune formalité
• < 20 m²: DP
• > 20 m²: PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie: DP OU PC en fonction de la surface et de la situation du bien

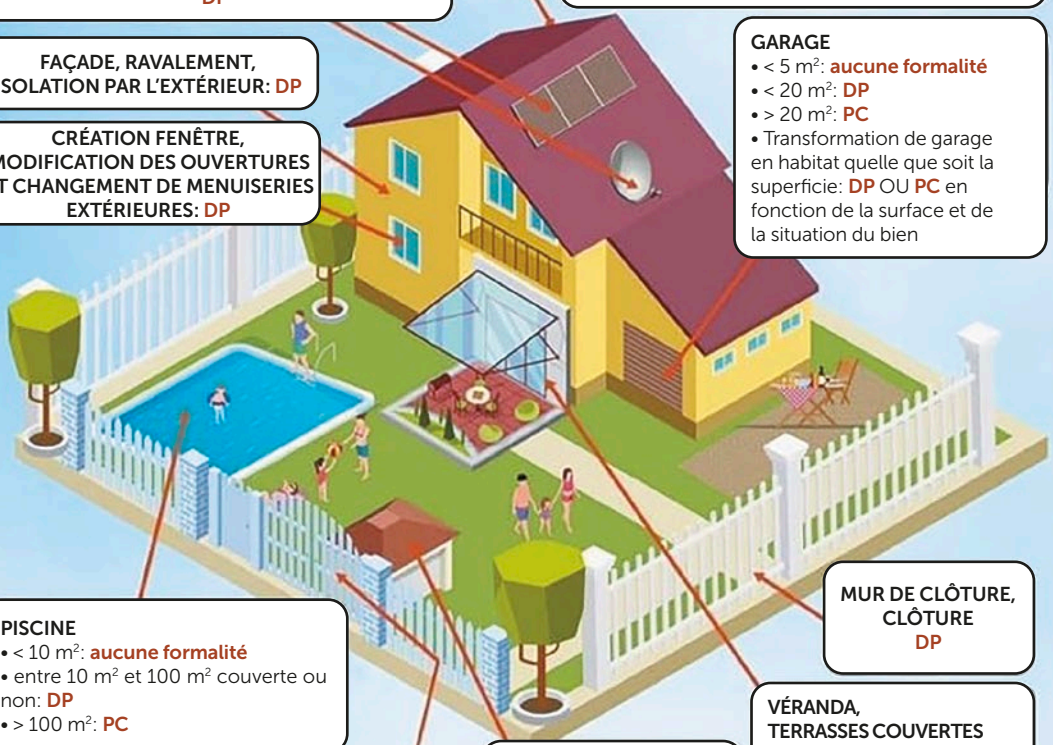

PISCINE
• < 10 m²: aucune formalité
• entre 10 m² et 100 m² couverte ou non: DP
• > 100 m²: PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m²: aucune formalité
• < 40 m²: DP
• > 40 m²: PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m²: aucune formalité
• < 20 m²: DP
• > 20 m²: PC

- Pour une construction neuve : obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une construction supérieure à 20 m² si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant dépasse 150 m² : obligation de recourir à un architecte.
- En zone urbaine (U au PLU) tout travaux d'extensions, garage, etc. accolé à l'habitation : DP jusqu'à 40 m².
- Toute création d'une surface supérieure à 5 m² soumise à autorisation d'urbanisme entraîne une taxe d'aménagement dont le calcul se simule sur : cohesion.territoire.gouv.fr

Le cas particulier de Hiers-Brouage
En l'absence de Plan local d'Urbanisme, c'est le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique à Hiers-Brouage.
La commune historique est en zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).
Pour ces deux raisons :
- Dans le cadre du dépôt d'une autorisation d'urbanisme, permis ou déclaration préalable, un avis conforme du Préfet sera nécessaire.
- Toute autorisation sera soumise à l'accord du Ministre ou de son délégué chargé des Monuments Historiques.

Service urbanisme: *6, rue Maréchal Foch | Ouvert au public lundi et mardi matins, mercredi toute la journée et jeudi après-midi | Ligne directe : 05 86 57 00 11*

➥ Les travaux exécutés sans autorisation ou en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent des infractions au code de l'urbanisme et aux règlements pris pour son application.
➥ Dans le périmètre de l'AVAP, tous les projets sont soumis à l'autorisation d'un architecte des Bâtiments de France.
➥ Ce schéma a un caractère indicatif. Aussi, pour tout projet de travaux, veuillez vous adresser au préalable au service urbanisme de la mairie afin de vérifier quel type d'autorisation déposer.

Le camion Google est de retour !

Le camion Google revient le 24 avril pour deux nouvelles formations. Inscrivez-vous dès maintenant !

La première édition a été un succès puisque 31 participants se sont déplacés à la Maison des Initiatives et des Services, le 10 octobre dernier pour assister à cette première session. Pierre et Stéphanie, formateurs Google ont exposé astuces et conseils pour optimiser la fiche établissement et améliorer la visibilité sur les réseaux sociaux. Les participants, chefs d'entreprise du Bassin de Marennes, de l'Île d'Oléron ou de la côte royannaise, ont tous été très satisfaits des thématiques proposées : *« Très instructif, plein de choses apprises ; super initiative pour permettre de connaître les outils ; très complet, très intéressant, informations claires. »* Un questionnaire remis en fin de session a permis d'identifier les centres d'intérêt et les besoins de formation. Le camion Google sera donc de retour le lundi 24 avril pour deux nouvelles formations : les bases du tournage avec un smartphone et comment toucher une audience sur mobile. *« La Ville accorde une attention particulière à son tissu économique et au dynamisme de l'offre commerciale. Notre politique est très active en ce sens et les actions menées les derniers mois en sont la preuve »*, rappelle Philippe Lutz, adjoint à la vie économique et au tourisme. *« Pour sa clientèle, rien ne remplacera l'accueil physique d'un commerçant ou d'un chef d'entreprise, mais la visibilité digitale est aujourd'hui incontournable pour accroître leur chiffre d'affaires. Nous mettons donc en œuvre les outils pour pouvoir les aider et être performants »*.

N'attendez pas pour vous inscrire aux ateliers et aux entretiens individuels gratuits de l'après-midi de diagnostic et de conseils pour améliorer sa stratégie marketing. Les places sont restreintes !

Camion Google le lundi 24 avril – Formation à la MIS à partir de 11h00 | Inscriptions : pvd@marennes.fr

francophonie

La francophonie se fête, c'est FrancoFiesta !

A noter dans vos agendas : FrancoFiesta du 6 mai au 4 juin 2023. Au programme, une guinguette au jardin public, des concerts, des ateliers... une programmation festive autour de la francophonie.

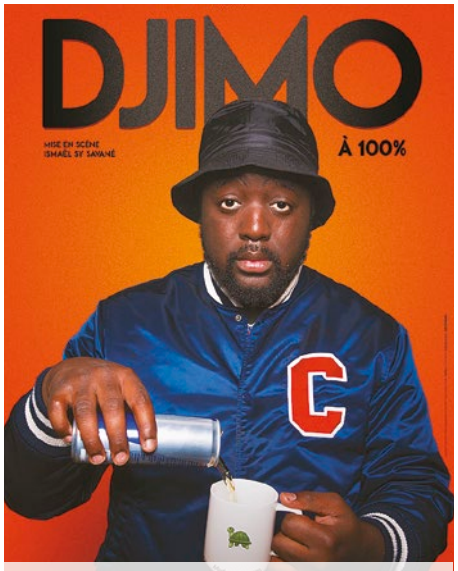

Djimo sera à l'Estran le 27 mai

À l'occasion de la 12e édition, le festival des Cultures Francophones revient sous une version revisitée avec un nouveau nom afin de vous proposer un programme intense en émotions : spectacles, humour, guinguette, conférences, visites théâtralisées, concerts, et exposition partout à Marennes-Hiers-Brouage. Des artistes de tous horizons viendront se produire, de nouveaux partenaires culturels prendront part aux événements. Les festivités ne manqueront pas de mettre à l'honneur les liens de la commune avec sa ville jumelle, Caraquet (Acadie) et le monde francophone. Ensemble, célébrons la francophonie !

L'ensemble du programme sera bientôt disponible sur marenneshiersbrouage.fr et sur tous les lieux de passage.

Infos bus

Pendant la période des travaux rue du Maréchal Foch, tous les véhicules lourds dont les autobus entraient dans Marennes en passant par le rond-point du bateau (Le Jacquot) et l'avenue Leclerc : l'arrêt et le départ de chaque autobus se faisaient place Brassens, rue Jean Moulin. Aujourd'hui, la rue Foch est rouverte à la circulation ; néanmoins, le point de montée et de descente sera maintenu rue Jean Moulin. Cette modification va permettre d'éviter la traversée de la ville par 40 autobus par jour alors que la voirie vient d'être refaite rue du maréchal Foch. D'autre part, grâce à ce déplacement rue Jean Moulin, ce sont 15 à 20 places supplémentaires qui seront disponibles place Carnot : les places qui sont libérées par les véhicules des utilisateurs des bus (que ce soit momentané ou pendant l'absence pour voyage), les places qui sont créées sur l'ancien emplacement réservé aux bus.

Voté en conseil

L'intégralité des débats est à retrouver sur le site Internet de la ville : marennes.fr, à la rubrique **vie municipale** puis **conseil municipal**. Ils sont également à retirer en mairie, sur demande.

Conseil municipal du 15 décembre 2022

Convention de reversement de la part communale de la taxe d'aménagement à la communauté de communes du Bassin de Marennes

À l'unanimité, il est décidé d'approuver la convention de reversement de la part communale de la taxe d'aménagement de la commune de Marennes-Hiers-Brouage à la communauté de communes du bassin de Marennes à hauteur de 20 % du montant total de la taxe d'aménagement et d'autorise Madame la Maire, ou en son absence, son 1er adjoint Monsieur Philippe Moinet à signer la convention ou tout acte afférent.

Convention territoriale globale 2022 – 2025

À l'unanimité, il est décidé d'autoriser Madame la Maire à signer la convention Territoriale Globale avec la CAF et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes pour l'accompagnement des territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique globale d'action sociale et familiale : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation et vie sociale.

Tarifs publics communaux – Année 2023

À l'unanimité, il est décidé d'adopter les tarifs communaux pour l'année 2023 conformément à la grille tarifaire adoptée par la commission des finances.

Demandes de subventions DETR et DSIL - 2022

À l'unanimité, concernant les projets en lien avec les demandes de DETR et de DSIL 2022, le bâtiment de l'ancienne Coop et le projet micro folie, il est décidé d'adopter les opérations et les modalités de financements, d'approuver les plans de financements prévisionnels, de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions, d'autoriser Madame la Maire à signer tout document relatif à ces opérations.

Budget principal – Décision modificative n° 4

À la majorité des voix, il est décidé de procéder à la décision modificative sur le budget principal afin d'intégrer le surplus de recettes en fonctionnement liés aux dotations Étatiques et à l'activité communale et ainsi compenser les investissements communaux notamment ceux liés à la voirie et à l'éclairage public :: dépense de fonctionnement 257 364,89 € / Recettes de fonctionnement : 257 364,89 € ; dépenses d'investissement : 177 000,00 € / Recettes d'investissement : 177 000,00 €. Abstentions : 4 (Richard Guérit, Stéphanie Moumon, Norbert Proteau, Michel Brochet).

Transfert en propriété de voies communales dans le domaine public communal

À l'unanimité, il est décidé d'approuver le transfert de propriété des voies n° D3 et D728E1, affectées à la voirie communale, sans changement de domanialité ni d'affectation, d'autoriser Madame la Maire à signer, ou son absence, son 1er adjoint Philippe MOINET, et en cas d'empêchement de ce dernier, l'adjoint à la voirie Alain BOMPARD, tout document relatif à ce transfert de propriété.

Animation de la plage à Marennes-plage – Convention d'occupation du domaine public

À l'unanimité, il est décidé de signer une convention d'occupation du domaine public avec Inspire Villages pour une durée de 5 ans avec une redevance annuelle de 1 7000 €, qui consiste en l'implantation de cabanes éphémères à Marennes Plage qui accueilleront un espace détente, des locations de paddle ainsi qu'une buvette légère.

Animation du front de mer à Marennes-plage – Convention d'occupation du domaine public

À l'unanimité, il est décidé de signer une convention d'occupation du domaine public avec l'enseigne Monsieur Big Bali pour une durée de 9 ans avec une redevance annuelle de 1 7000 €, qui consiste en l'implantation d'une activité de bar/petite restauration située au 49 avenue William Bertrand.

Suppression de régies de recettes

À la majorité des voix, il est décidé de supprimer les régies de recettes liées au fonctionnement de la commune suivantes : régie de recettes « vente de drapeaux tricolores » , régie de recettes « transport » – Commune déléguée de Hiers-Brouage, régie de recettes « photocopieur / télécopieur » - Commune déléguée de Hiers-Brouage, régie de recettes « repas de fin d'année personnes du 3e âge » - Commune déléguée de Hiers-Brouage. Abstentions : 2 (Norbert PROTEAU, Stéphanie MOUMON).

Convention pour la réalisation de travaux – SAS SODIMAR

À l'unanimité, il est décidé d'autoriser Madame la Maire, ou, en son absence, Monsieur MOINET, 1er adjoint, à signer la convention avec la SAS SODIMAR pour les travaux de construction d'un ouvrage béton, sur le domaine privé du centre E. LECLERC, pour un montant total de 31 720 € HT soit 38 064 € TTC, et de refacturer la moitié de ce montant à la SAS SODIMAR, E. LECLERC.

Personnel communal – Mise à disposition du Directeur général des services au CCAS

A l'unanimité et afin de maintenir la continuité en termes de direction au sein du CCAS, il est décidé de mettre Monsieur le Directeur Général des Services (DGS) à disposition du CCAS, à hauteur de 10 % de son temps de travail à partir du 1er janvier 2023 suite à la réorganisation qui a pour effet de scinder la direction unique entre la structure intercommunale, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et le CCAS et de précise que cette mise à disposition ne sera pas refacturée au CCAS.

Personnel communal – Création d'emplois permanents – Promotion interne – Modification de la délibération n° 2022_10_112 du 18 octobre 2022

À l'unanimité, il est décidé de créer à compter du 1er janvier 2023 : un emploi, à temps complet, sur le grade d'ingénieur territorial et un emploi, à temps non-complet au 30/35e sur le grade d'agent de maîtrise.

Personnel communal – Recrutement d'un doctorant CIFRE

À la majorité des voix, il est décidé d'autoriser Madame La Maire à signer le contrat à durée déterminée d'une durée de 3 ans, conclu avec la doctorante dans le cadre du dispositif CIFRE afin d'apporter un éclairage scientifique aux actions en lien avec la politique éducative de la commune qui a pour objectif de développer une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, ceci pour accroître la coéducation entre les différents acteurs et améliorer les conditions d'apprentissage et de bien-être des enfants. 4 abstentions : (Richard Guérit, Stéphanie Moumon, Norbert Proteau, Michel Brochet).

Attribution d'une subvention – Collège Jean Hay – Atelier d'écriture SLAM

À l'unanimité, il est décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 229 € au collège Jean Hay pour le projet d'écriture SLAM, pour l'année 2022/2023.

Programmation de spectacles à l'Estran – Demande de subvention au Conseil Départemental – Saison 2022-2023

À l'unanimité, il est décidé de solliciter l'aide départementale à hauteur de 25 000,00 €, le

coût de la programmation culturelle (contrats de cession, charges de fonctionnement à l'Estran, frais de personnel, frais de communication et frais techniques) s'élevant à 112 550 €.

Dispositif d'aide à la diffusion culturelle en milieu rural – Demande de subvention au département

À l'unanimité, il est décidé dans le cadre du Fonds d'Aide Départemental à la Diffusion Culturelle en milieu rural, de solliciter une subvention pour chacun des 2 spectacles qui auront lieu à l'Estran le 16 février 2023 « On a volé le LA », contrat de cession 1 500,00 € et le 10 mars 2023 : « Mémoire(s) d'Olympia », contrat de cession 2 000,00 €.

FrancoFiesta – 12e édition – Demande de subvention départementale

À l'unanimité, il est décidé de solliciter une subvention de 4 300 € auprès du Département de Charente-Maritime, pour l'organisation de la 12e édition du Festival des Cultures francophones.

FrancoFiesta – 12e édition – Demande de subvention à la Communauté de Communes du Bassin de Marennes

À l'unanimité, il est décidé de solliciter une subvention de 2 000 € auprès de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, pour l'organisation de la 12e édition du Festival des Cultures francophones.

Désignation	Prix unitaire HT (€)	Prix unitaire TTC (€)	Nbre de repas annuel estimé*	Coût annuel estimatif HT (€)	Coût annuel estimatif TTC (€)
Repas					
Repas maternelles	3,156	3,33	90 000	284 040 000	299 662 200
Repas primaires (du CP au CM2)	3,376	3,562	40 000	135 040 000	142 467 200
Repas Adultes	3,976	4,195	4000	15 904 000	16 778,720
Pique-nique					
Pique-nique maternelle	3,156	3,33	600	1 893 600	1 997,748
Pique-nique primaire (du CP au CM2)	3,376	3,562	1200	4 051 200	4 274,016
Pique-nique adulte	3,976	4,195	200	795,2	838,936
Collation de 10h (fruits)	0,322	0,34	130 000	41 860 000	44 200 000
Goûter CIAS	0,5	0,527	6400	3 200 000	3 372 800

FrancoFiesta – 12e édition – Demande de subvention à la Direction Générale à la Langue Française et aux Langues de France

À l'unanimité, il est décidé de solliciter une subvention de 3 000 € auprès de la Direction Générale à la Langue Française et aux Langues de France, pour l'organisation de la 12e édition du Festival des Cultures francophones.

Confection et fourniture de repas à destination de divers restaurants scolaires

Marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert – Attribution

À l'unanimité, il est décidé d'autoriser Madame la Maire à signer le marché de fourniture de repas à destination des restaurants scolaires du groupement de commandes avec la société API Restauration pour un montant défini comme suit : **cf tableau ci-contre.**

Fourniture et acheminement de gaz, électricité et fioul – Marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert – Attribution

À l'unanimité, il est décidé d'autoriser Madame la Maire à signer le marché de fourniture en gaz (lot 2) pour un montant non contractuel issu du détail quantitatif estimatif de 138 222,37 € TTC (montant annuel) et électricité (lot 1) pour un montant non contractuel issu du détail quantitatif estimatif de 138 222,37 € TTC (montant annuel) avec la société TOTAL ÉNERGIES.

La séance est levée à 20 h 13.

Conseil municipal du 17 janvier

Petites Villes de Demain – Convention cadre valant opération de revitalisation du territoire (ORT) – Autorisation à signer

À la majorité des voix, il est décidé d'autoriser Madame la Maire à signer la convention valant Opération de Revitalisation du Territoire qui définit le programme de revitalisation du centre-ville et tout document relatif à cette affaire. 4 Abstentions (Richard Guérit, Stéphanie Moumon, Norbert Proteau, Michel Brochet).

Budget communal - Ouverture anticipée des crédits en investissement

À la majorité des voix, il est décidé d'adopter les propositions en rapport avec les dépenses d'investissement pour un montant total de 976 000 € car dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente et de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. 4 Abstentions (Richard Guérit, Stéphanie Moumon, Norbert Proteau, Michel Brochet)

Subventions aux associations – Avance de crédits

À l'unanimité, il est décidé de verser une avance de subvention aux associations suivantes : ludothèque : 12 000 € ; Vélo-Club : 1 500 €.

Zone 30 – Demande de subvention au Conseil Départemental

À l'unanimité, il est décidé d'autoriser Madame la Maire à demander une subvention au Conseil Départemental, au titre du produit des amendes de police – Aménagement de carrefours et petits aménagements de sécurité, pour un montant de 20 % du montant HT des travaux, celle-ci étant plafonnée à 50 000 €, pour la mise en place de la zone 30.

Salle de cinéma et de spectacles l'Estran – Modification n° 1 du règlement intérieur

À l'unanimité, il est décidé d'adopter le règlement intérieur de la salle de cinéma et de spectacle l'Estran.

Adhésion de la commune au Club des Managers de Centre-Ville

À l'unanimité, il est décidé d'adhérer au Club des Managers de Centre-Ville en pour l'année 2023, pour un montant de 70 €.

Spectacles programmés par la ville de Marennes-Hiers-Brouage – Tarifs pour l'année 2023

À l'unanimité, il est décidé d'adopter les tarifs ci-dessus pour l'année 2023 pour les spectacles organisés par la ville : billetterie « carnets à souches » > Tarif normal : 12 €, Tarif abonné (Médiathèque, Le Local, la Bigaille) : 10 €, Tarif réduit (-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, RSA, AAH) : 5 €, Spectacles jeune public : tarif unique 5 € Billets exonérés / Billetterie électronique Weezevent via le site internet de la ville : Plein normal : 12 €, Tarif abonné (Médiathèque, Le Local, la Bigaille) : 10 €, Tarif réduit (-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, RSA, AAH) : 5 €, Spectacles jeune public : tarif unique 5 €.

La séance est levée à 20 h 20.

Expression du groupe de la majorité municipale

Marennes-Hiers-Brouage c'est vous

Travaux d'aménagement : objectifs sécurité, accessibilité et embellissement

Petit à petit, le projet d'aménagement de liaison du secteur Nord Est de la commune avec le centre-ville se concrétise. Les travaux de la rue Etchebarne ont débuté le mois dernier. Ils s'inscrivent dans le prolongement des travaux de la première tranche pour améliorer et faciliter l'accès au quartier de La Marquina et des quartiers situés au Nord Est, au cœur de ville et aux commerces de proximité. Dans le même objectif, la troisième tranche des travaux portera sur l'installation d'un plateau carrefour rue du Docteur Roux qui permettra de sécuriser l'entrée du lotissement La Marquina, la traversée des piétons et des vélos. De plus, il contraindra les véhicules à ralentir leur vitesse sur cette entrée de ville très fréquentée depuis la création du giratoire sur la départementale. Plusieurs objectifs sont ainsi recherchés dans cet aménagement : l'embellissement de ce quartier marqué par la présence du parking et la station-service Leclerc, la sécurité des piétons et la sécurité des cyclistes qui sont ainsi encouragés. Les modes de déplacements alternatifs aux modes de déplacements motorisés sont effectivement des leviers pour diminuer les énergies polluantes et les rejets des gaz à effets de serre. Je tiens, par ailleurs, à saluer la direction du centre Leclerc qui coopère de manière constructive à ces aménagements au niveau du parking. Cette deuxième tranche de travaux sera ainsi connectée au tronçon réalisé rue du Maréchal Foch par le Département. Notre projet d'ensemble qui conjugue sécurité des piétons et des cyclistes, amélioration de la connexion au centre-ville et encouragement des déplacements doux pour améliorer notre bilan carbone est en bonne voie de finalisation. Tout cet ensemble sera ensuite relié aux écoles et à l'ilot Fradin (médiathèque – La Bigaille – Local jeunes). Les travaux de réseaux débuteront au second semestre 2023 et préfaceront les travaux d'aménagement qui poursuivront les mêmes objectifs : sécurité des usagers, facilitation des cheminements et embellissement du cadre de vie.

Philippe Moinet,
adjoint à l'urbanisme

Les aménagements de la rue Etchebarne dans la continuité et en cohérence avec la rue du Maréchal Foch

Claude Balloteau, maire de la commune nouvelle, reçoit les administrés le mercredi à partir de 17h00, sur rendez-vous au 05 46 85 25 55.

Le contenu de cette tribune n'engage que son auteur et aucunement le comité de direction du magazine municipal d'information

Expression du groupe d'opposition Une nouvelle dynamique pour Marennes-Hiers-Brouage

2023 : l'année des résolutions… ou pas.

Le passage à une nouvelle année est l'occasion de respecter nos traditions. Parmi elles, il y a bien évidemment les vœux. Je vous adresse donc, chers habitants, mes souhaits les plus chers pour 2023. Cependant, c'est aussi le moment de prendre de bonnes résolutions.

À ce titre, j'aurais souhaité que Madame le Maire s'engage à enfin offrir une ambition et une vision claire pour notre ville. Malheureusement, le premier conseil municipal de l'année a démontré qu'elle a visiblement sauté cette étape primordiale.

Preuve en est avec l'indispensable revitalisation du centre-ville. Où en est-on de la requalification de la halle du Marché ? « Ce n'est pas le moment d'en parler ». Où en est la création d'un tiers-lieu dans l'ancien tribunal ? « Ce n'est plus prioritaire ». Quel coût des travaux pour les finances de la commune ? « On verra ça plus tard ». Tout cela n'est pas sérieux !

Mais la (trop) longue liste des incohérences ne s'arrête pas là. Que fait la Mairie pour améliorer l'accès aux commerces de la commune alors que les places de stationnement en zone bleue sont souvent saturées ?

Rien ou presque.

Pourquoi avoir loué à un tarif avantageux un local à un commerce qui préfère fermer au moment des soldes pour vendre sa marchandise ailleurs que dans notre ville ? N'y avait-il pas un commerçant qui souhaitait développer son activité ici à soutenir ?

Enfin, pourquoi doit-on encore payer des études pour le Petit Port des Seynes alors que 50 000 € ont déjà été votés en avril dernier ? Combien de temps allons-nous devoir payer l'entêtement judiciaire de Mickaël Vallet dans ce dossier ?

Ce n'est pas en 2023 que nous aurons enfin une majorité qui cesse de naviguer à vue. Pour cela, il faudra attendre 2026 et les prochaines élections municipales !

Le président du groupe d'opposition,
Richard GUERIT

La dynamique du centre-ville

Bienvenue à l'agence d'intérim Aquila Rh et au magasin de vêtements « l'Homme » installés en centre-ville, depuis la fin d'année dernière. Ces deux nouvelles activités viennent compléter l'offre commerciale et de service. Une dynamique positive pour l'attractivité du territoire.

Mathieu Brunet et Morgane consultants de l'agence

Aquila RH, cap sur l'emploi

Directeur dans la grande distribution, Mathieu Brunet s'est engagé dans une reconversion professionnelle pour améliorer sa qualité de vie. Souhaitant mettre les relations humaines au cœur de son activité, il entreprend la création d'une agence d'intérim à Marennes, via le groupe MisterTemp et la franchise Aquila RH. À la recherche d'un emplacement, il se met en relation avec Patrick Baudry qui lui conseille ce local vacant et prend contact avec les propriétaires. Le bail est signé et l'agence ouvre le 2 novembre dernier. *« Nous sommes une agence de recrutement du CAP à bac + 2 spécialisée dans le transport, le BTP, le tourisme, le tertiaire, le commerce l'industrie »*, explique Mathieu Brunet. *« Nous recrutons des profils pour des missions d'intérim, mais aussi pour des placements en CCD et CDI. Nous prospectons un peu comme des chasseurs de têtes pour les entreprises à la recherche de profils définis et nous fonctionnons différemment de nos concurrents puisque nous recevons chaque candidat sur rendez-vous uniquement. Ceci nous permet de mieux cerner les compétences professionnelles, les savoir-être, mais aussi ce que veut ou ne veut pas faire le candidat. Nous les plaçons dans de bonnes dispositions pour que la mission soit une réussite pour lui et pour l'entreprise »*. Outre cette approche relationnelle, Mathieu Brunet et Morgane, consultante à l'agence, prennent contact avec les anciens employeurs et pratiquent des tests plus approfondis lorsqu'il s'agit de placement en CDD. À la question : pourquoi positionner l'agence à Marennes ? Mathieu Brunet répond sans hésitation que cette décision n'est pas par défaut. C'est un choix motivé par le fait que le marché du travail du Bassin de Marennes s'est beaucoup développé ces dernières années. De plus, la majorité des offres n'est pas officielle. Il y a donc un marché caché à exploiter en anticipant les besoins des entreprises. Enfin, Marennes est à la croisée de Rochefort, Royan, et l'Île d'Oléron, secteurs de prospection de l'agence. Trois mois après l'ouverture, Mathieu Brunet dresse un bilan positif puisque l'activité est en avance sur le budget prévisionnel. Confiant en l'avenir, il envisage le développement de l'agence et le recrutement d'un deuxième consultant.

Aquila RH 67, rue de la République | Sur rendez-vous : 05 86 58 04 53, m.brunet@aquila-rh.com |

« L'homme », encore une boutique de vêtements en centre-ville !

Adrian Taranu a installé sa boutique le 13 décembre dernier au 38, rue Dubois Meynardie. Pour lui aussi, cette aventure professionnelle est le fruit d'une reconversion. Marennais depuis trois ans, il regrettait de devoir systématiquement se rendre à Rochefort ou La Rochelle pour pouvoir se vêtir et faire les boutiques. C'est ainsi que l'idée d'un magasin de vêtements a germé. Il propose une gamme de vêtements pour homme de style casual, confortable et élégante. Vous y trouverez des vestes, des polos, des ceintures, des jeans, et du XS au 3XL. La clientèle est pour le moment majoritairement féminine, mais Adrian ne désespère pas d'habiller son cœur de cible. Voisin de la nouvelle boutique de vêtements pour femmes « Les Bohémiennes », « L'Homme » vient ainsi diversifier l'offre commerciale du centre-ville. Plus besoin d'aller loin pour vous vêtir, tout est à portée de main !

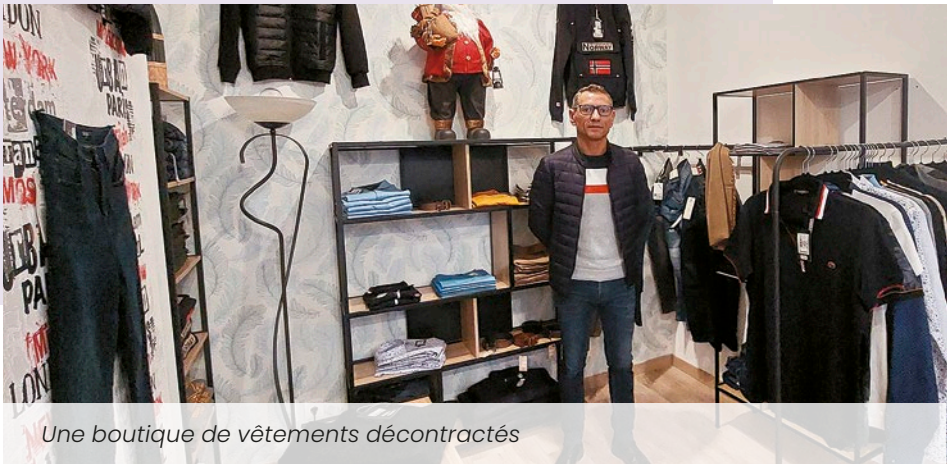
Une boutique de vêtements décontractés

Mémoire(s) d'Olympia, l'histoire d'un mythe

C'est le spectacle à ne pas manquer ! « *Mémoire(s) d'Olympia* » de et avec Tito Clément, le 10 mars à 20h30. Un seul-en-scène composé d'anecdotes et de chansons bien sûr qui ont forgé le mythe de l'Olympia.

L'histoire de l'Olympia, temple du "*music-hall*" le plus ancien de la capitale encore en activité aujourd'hui, n'a pas été de tout repos. Fermée pendant la Première Guerre mondiale, la salle rouvre ses portes après le conflit, mais la clientèle n'est pas au rendez-vous. Elle est transformée en cinéma en 1929, et ce jusqu'en 1954, date du rachat par Bruno Coquatrix, alors directeur de Bobino. En programmant des pointures de la musique nationale avec Édith Piaf, Georges Brassens et internationales avec les Beatles, Rolling Stones –, l'impresario français installe confortablement la salle de concert dans la liste des lieux incontournables parisiens. Cette salle mythique de par son histoire, a inspiré cette pièce de théâtre musicale à Tito Clément qui fera revivre les grandes heures de ce monument phare de la musique. Au rythme d'anecdotes, de chansons et de medleys, Stanislas, l'agent de maintenance depuis 1954 vous ouvrira les coulisses de ce lieu dont la simple évocation suscite admiration et fascination.

Mémoire(s) d'Olympia de l'association Clin d'œil | Vendredi 10 mars 2023 à 20h30 à l'Estran | À partir de 12 ans | durée: 1h20 | billets en ligne sur marenneshiersbrouage.fr

Tito Clément incarne Stanislas

BPM, un moment de poésie délirant !

BPM est un concert hors du temps avec un trio légèrement fou et foncièrement sympathique qui jongle et percute du funk à l'électro. Un concert jonglé pour toute la famille, à l'Estran le 30 mars.

Le jonglage comme art sonore

Un trio légèrement déjanté et carrément généreux réinvente l'art du jonglage sous forme de… concert jouissif et détonnant ! Deux body-percussionnistes jongleurs et un musicien multi-instrumentiste nous régalent visuellement au rythme du rap indien et du funk, en passant par l'électro, la MAO et le mélodica. Et ça groove ! L'esprit de BPM est bien là : rendre le mouvement musical, alors que le jonglage, loin de se contenter de solliciter la vue, devient aussi un art sonore. Les objets virevoltants et les corps vaillants se transforment en instruments de musique, les balles et les rebonds en notes, les vibrations en rythmes, les trajectoires en roulements de tambour et les chutes en silences… Battements, claquements et frappes composent ce tourbillon, au rythme effréné et à l'énergie contagieuse. Le tout d'une précision millimétrée ! BPM, comme « battements par minute » est un concert insolite et ludique, où la musique se regarde et le mouvement s'écoute !

BPM de la compagnie Poc en partenariat avec le théâtre de la Coupe d'Or | Jeudi 30 mars 2023 à 20h30 à l'Estran | À partir de 8 ans | Durée: 1h05 | Billets en ligne sur theatre-coupedor.com

l'actu de la médiathèque

La médiathèque révèle l'artiste qui sommeille en vous ! En février et mars, elle accueillera le FRAC avec une exposition qui met à l'honneur l'art contemporain et le graphisme jeunesse. Exposition et atelier dessin de Pascaline Mitaranga conviendront aux débutants comme aux initiés.

Du mercredi 22 février au samedi 18 mars

Exposition « Pas Touche ! » du Fonds Régional d'Art Contemporain

Pas Touche ! c'est le nom d'un numéro du magazine jeunesse Biscoto paru en 2019, qui abordait cette injonction si souvent faite aux enfants par les adultes. Souhaitant poursuivre de belles collaborations alliant art contemporain et graphisme jeunesse, le FRAC Poitou-Charentes et l'équipe de rédaction du journal Biscoto ont souhaité décliner cette thématique en regard d'une sélection d'œuvres dans la collection du FRAC PoitouCharentes. Clin d'œil aux interdits classiquement énoncés dans les lieux d'art, le thème de l'exposition permet d'aborder de nombreux sujets de société : fragilité et préciosité ; consentement, respect et intimité ; propriété privée et partage ; dégoût, saleté ; normes culturelles et tabous ; hygiénisme et santé publique ; craintes et a priori…

Vernissage jeudi 23 février à 18h30
Tout public | Entrée libre et gratuite | Aux horaires d'ouverture

Du mardi 28 mars au samedi 22 avril

Exposition d'illustrations

Artiste locale, Pascaline Mitaranga a posé ses pinceaux dans son atelier à Rochefort depuis plus de 20 ans et consacre avec talent son travail à l'illustration jeunesse et à la représentation du territoire où elle s'est établie.
Peintre et illustratrice d'albums et de beaux livres sur la Charente-Maritime et la Vendée, elle expose ses talents à travers divers projets, fresques dans les centres hospitaliers, faire-part, cartes postales… Elle viendra exposer à Marennes les magnifiques planches originales de l'album BABÉLA édité aux éditions Marmaille & Cie.

Vernissage mardi 28 mars à 18h30, suivi d'une vente dédicace de l'album Babela. En partenariat avec la librairie Le Coureau
Tout public | Entrée libre et gratuite | Aux horaires d'ouverture

Samedi 1er avril à 14h00

Atelier artistique dessin & peinture

Dans le cadre du cycle artistique, Pascaline Mitaranga, peintre et illustratrice viendra animer un atelier de dessin/ peinture autour de l'album Babela. Cet atelier est ouvert à tous les enfants et adultes, aussi bien aux débutants qu'aux personnes ayant déjà une pratique artistique. Cette rencontre est l'occasion de découvrir l'univers et le travail d'une artiste et d'expérimenter une technique artistique.

À partir de 10 ans | Durée: 3h00 | Sur inscription Nombre de places limité

Pascaline Mitaranga consacre son travail à l'illustration jeunesse

Un atelier bon pour la peau et le corps

Kinoa est une petite entreprise marennaise née de l'envie de créer des cosmétiques alliant efficacité, confort, engagement écologique et prix abordables.
Les formules ont été élaborées, à l'aide d'une professionnelle en cosmétologie, dans le respect de la nature et de notre peau avec des ingrédients naturels sélectionnés pour leurs vertus exceptionnelles et leur qualité biologique, ne nécessitant pas ou peu de transformation pour dévoiler tous leurs bienfaits. Kinoa utilise des ressources naturelles et biologiques, respectueuses de l'environnement, qu'il s'agisse des matières premières favorisant le circuit-court ou des contenants écologiques, recyclables ou compostables.
Le temps d'un atelier à la médiathèque, l'animatrice vous dévoilera et partagera le processus de fabrication d'une crème pour le corps afin que vous puissiez, à votre tour, savoir tirer parti des ingrédients naturels pour concevoir vos propres cosmétiques. Vous pourrez expérimenter tout le processus de fabrication à partir de matières premières certifiées biologiques et équitables et exploiter au maximum leurs vertus hydratantes et nourrissantes dans une composition saine et efficace.
Samedi 29 avril à 15h00 | Fabrication d'une crème hydratante pour le corps, animé par Kinsy Bertrand, dans le cadre de la grainofête

démocratie locale

Le vote est ouvert !

Vous l'attendiez, c'est maintenant possible ! Votez en ligne pour deux projets participatifs :

1- l'œuvre qui ornera le nouveau giratoire
2- les équipements inter générationnels pour Marennes Plage

C'est très simple → du 28 février au 14 mars 2023, rendez-vous :

soit en ligne sur la page d'accueil de marenneshiersbrouage.fr et laissez-vous guider

soit à la mairie de Marennes ou de Hiers pour mettre votre bulletin dans l'urne

Une exposition est visible en mairies pour vous aider dans votre choix.

Bon vote !

solidarité

Pause Évasion : prendre du temps pour soi

L'atelier Pause Évasion se remet en mouvement. Après deux années sans activité en raison de la pandémie, les bénévoles soutenus par le CCAS vous accueillent tous les jeudis de 14h30 à 17h00 dans la bonne humeur. Rompre la solitude, faire des activités ensemble, des sorties, réfléchir sur les aléas de la vie pour repousser les angoisses provoquées par des soucis de santé ou procurer un moment de répit pour les aidants, tels sont les objectifs de l'atelier. Un espace de rencontres destiné à tous, sans condition d'âge, mais avec la volonté de rompre la spirale de l'isolement.

Inscription et renseignements au 05 46 85 11 57 |
Atelier situé au 23, rue Dubois Meynardie

agenda mars avril

Jeudi 2 mars à 10h00
BBLecteurs
Sur inscription, de 0 à 3 ans
Médiathèque

Samedi 4 mars à 10h30 et 11h00
BBLecteurs
Sur inscription, de 0 à 30 ans
Médiathèque

Samedi 4 mars à 21h00
Loto du club de football de Saint-Just-Luzac
Centre d'animation et de loisirs

Samedi 11 mars à 21h00
Loto du Lion's club
Centre d'animation et de loisirs

Mercredi 15 mars de 18h00 à 19h30
Conversation en anglais
Sur inscription, à partir de 15 ans
Médiathèque

Du 18 au 25 mars
Regards sur le cinéma d'Amérique Latine
Programme et réservation sur regardcinemalatino.com / 05 46 36 30 61

Samedi 18 mars
15e édition des Puces des Couturières
Restauration sur place et tombola
Organisé par les ateliers du CCAS
Centre d'animation et de loisirs
Renseignements au 06 87 19 17 02

Samedi 18 mars à 20h30
Concert avec La Bruja, dans le cadre du festival « Regards sur le cinéma d'Amérique Latine »
Infos et réservations sur regardcinemalatino.com / 05 46 36 30 61
L'Estran

Dimanche 19 mars toute la journée
Bourse aux vêtements
Organisée par la FCPE
Centre d'animation et de loisirs

Mercredi 22 mars de 18h00 à 20h00
Atelier d'écriture de Véronique Amans
Sur inscription, à partir de 15 ans
Médiathèque

Samedi 25 mars
Soirée dansante
Organisée par l'association Tous en piste
Centre d'animation et de loisirs
Renseignements : 06 72 18 19 65

Samedi 1er avril à 21h00
Bal trad
Centre d'animation et de loisirs
Organisé par l'association Melting Potes
Renseignements : 06 64 52 31 37

Mercredi 5 avril à 14h30
Jeu de piste
Sur inscription, à partir de 5 ans
Médiathèque

À partir du samedi 8 avril, tous les jours
Visite guidée de Brouage
Réservation et infos : Office de Tourisme 05 46 85 19 16, brouage-tourisme@marennes-oleron.com

Samedi 8 avril à 21h00
Loto du basket
Centre d'animation et de losiris

Dimanche 9 avril à 14 h 30
Loto de l'USM
Centre d'animation et de loisirs

Samedi 15 avril à 9h00
Randonnée Pédestre
Balade autour de Brouage. Départ : Forge Royale. Organisé par BEC Passion
Infos et inscriptions : 06 82 35 41 73

Samedi 15 avril à 21h00
Loto de l'USM vétérans
Centre d'animation et de loisirs

Dimanche 16 avril à 14h30
Loto DCAL
Centre d'animation et de loisirs

Mercredi 19 avril à 16h00
Miam des histoires « tout le monde veut devenir un cat »
Entrée libre, à partir de 4 ans
Médiathèque

Samedi 22 avril à 21h00
Loto de l'ASPT
Centre d'animation et de loisirs

Samedi 29 avril à 21h00
Loto du vélo-club
Centre d'animation et de loisirs

Le programme de La Bigaille est en ligne sur labigaille.org

Tiss ta Ville fait appel aux dons
Dans le cadre des animations qui auront lieu du 10 juin au 2 juillet, au jardin public « La nature en mouvement » les organisateurs font un appel aux dons de matières premières de laines et de tissus et recherche des particuliers pour l'ouverture de leurs jardins privés.
Au programme : décoration de l'espace, découverte des différentes essences présentes, ateliers nature (fabrication d'hôtels à insectes - carillon bambous-tissage végétaux -fabrication d'épouvantails), exposition photos, troc de plantes, ouverture de jardins privés sur Marennes et Brouage les 24 et 25 juin.
Pour tout renseignement : 06 87 19 17 02 / 06 10 64 49 88